Certificado

CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES

1328–CPR–0188

Dans le cadre du Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (le Règlement Produits de Construction ou RPC), ce certificat s'applique au produit de construction

PANNEAUX Á BASE DE BOIS

Panneau de fibres de bois pour application intérieure que composant structurel pour milieu humid avec des caracteristiques ignifuges (MDF.HLS)

Gamme d´epaisseurs: ≥6 a ≤19mm

Classe de réaction au feu: B-s2, d0

Classe de formaldéhyde: E1(≤ 0,062 mg/m³)

placé sur le marche sous le nom ou la marque de

Valbopan – Fibras de Madeira, S.A.
Quinta do Castelo – 2450-025 Famalicão da Nazaré – Portugal

et fabriqué dans dans l'usine(s)

Valbopan – Fibras de Madeira, S.A.
Quinta do Castelo – 2450-025 Famalicão da Nazaré – Portugal

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances et les performances décrites dans l'annexe ZA de la(les) norme(s)

EN 13986:2004 + A1:2015

sous système 1 pour les performances décrites dans ce certificat sont appliquées et que le contrôle de production en usine appliqué par le fabricante est considéré assurer **la constance des performances du produit de construction.**

Ce certificat fut délivré pour la première fois le 2011-04-18 comme 1328-CPD-0188 et demeure valide tant que ni la norme harmonisée, ni le produit de construction, ni le système d'évaluation et de vérification de la constance des performances, ni les conditions de fabrication en usine ne soient modifiés de manière significative, sauf suspension ou retrait par l'organisme de certification des produits notifié.

Almada, 2026-07-30

Francisco Barroca
Directeur Général

IPAC acreditação
C0004
ISO/IEC 17065
Produtos